



**LA FACE CACHÉE DU TRAVAIL DE DÉPUTÉ : ÉTUDE DES IMPLICATIONS
DE FAIRE LE SAUT EN POLITIQUE**

Essai présenté par

Julien Mc Donald-Guimond
Boursier stagiaire 2015-2016

Assemblée nationale du Québec
Mai 2016

RÉSUMÉ

Encore aujourd'hui, malgré le volume inégalé d'informations disponible et consommé, le travail de député en demeure un des plus mystérieux. Rares sont les personnes pouvant prétendre avoir déjà discuté avec leur député et ces derniers préfèrent généralement ne pas exposer leur vie personnelle au grand jour.

Afin de pallier ce manque d'informations, cet essai a été rédigé dans le but de mettre en lumière les implications véritables du travail de député. Pour y arriver, dix élus ont été rencontrés lors d'entrevues et leurs témoignages ont été analysés dans leur ensemble, ainsi que selon certains critères : le sexe, l'âge d'entrée en politique et l'expérience parlementaire. Des implications tant de nature professionnelle (revenus, notoriété, carrière) que personnelle (famille, amis, amours) ont été explorées.

En plus de constituer une mine d'informations basées sur de véritables témoignages, cet essai confirme et infirme certaines hypothèses que l'on retrouve dans la littérature par rapport au travail de député. Il soulève également certaines préoccupations en ce qui a trait à la conciliation travail-famille.

REMERCIEMENTS

M'entretenir en tête-à-tête avec dix députés de l'Assemblée nationale du Québec a constitué pour moi une chance unique et une expérience inoubliable. Souvent questionnés sur leurs positions, leurs idées, rares sont les occasions d'en apprendre plus sur l'individu derrière le politicien.

Ainsi, je tiens à remercier Ghislain Bolduc, Guy Bourgeois, Benoit Charette, Françoise David, Jean Habel, Amir Khadir, Martine Ouellet, Claire Samson, Chantal Soucy et Karine Vallières d'avoir accepté de se prêter à cet exercice avec honnêteté, ouverture et enthousiasme. Vos témoignages ont énormément enrichi ma vision de la politique et cet héritage me suivra toute ma vie.

Je ne peux évidemment passer sous silence la contribution décisive de Christian Blais. Des balbutiements pseudo-quantitatifs à ce résultat ancré dans l'humain, tes conseils et encouragements m'ont permis de m'approprier ce sujet et les méthodes qui s'y rattachent. Merci d'avoir cru en moi et mes idées.

Je remercie Magali Paquin de m'avoir donné accès à des données essentielles à cette recherche et d'avoir aiguisé mon souci scientifique par ses observations, ainsi que Krystal Mclaughlin et Alexandre Régimbal pour leurs judicieux conseils.

Ma reconnaissance va aussi à Alexandre Laflamme, bibliothécaire chevronné et rigoureux, qui m'a permis par ses recherches documentaires de jeter les bases scientifiques de cet essai et d'en apprécier toute la pertinence.

Un merci spécial à Anne-Marie Pilote dont les conseils en matière d'entrevues semi-dirigées ont été plus qu'utiles et assurément nécessaires !

Je remercie évidemment Ali Murtadah Al-Saleh, Joëlle Boucher-Kirouac, Sophie Jacques-Barma et Katéri Lalancette pour leur soutien et leurs précieux commentaires. L'amour que je vous porte en est un des plus sincères.

Merci à Claire Dumais-Faber, véritable Atlas de ce stage. Ton optimisme, ton enthousiasme et ta délicatesse ont été des tremplins lors de moments excitants et des oasis lors de périodes plus difficiles. Merci pour tout.

Enfin, je remercie ma famille qui me supporte dans tous mes projets et qui a su m'inculquer à la fois une rigueur cartésienne et une sensibilité humaine. Ces qualités sont pour moi un trésor à votre image.

TABLE DES MATIERES

RESUME	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	VI
INTRODUCTION	8
Methodologie	10
FAIRE LE SAUT EN POLITIQUE	13
Des cheminements différents	14
Appuis et obstacles	18
Discussion	20
LES IMPLICATIONS « DE LA TETE »	22
La vie d'élú	22
Les finances personnelles	25
La carrière	28
La liberté d'expression.....	33
Discussion	36
LES IMPLICATIONS « DU CŒUR »	38
La vie publique	38
La famille	41
Les amitiés	44
Discussion	46
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE	50
ANNEXE I - METHODOLOGIE	54
ANNEXE II - SCHEMA D'ENTREVUE	57

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

FIGURE 1 - CRITERES DE SELECTION DES DEPUTES 11

TABLEAU I - DEPUTES RENCONTRES 12

[...] s'il est vrai que les conseils gratuits ne valent souvent pas grand-chose, la sagesse accumulée par ceux qui ont déjà parcouru le chemin est souvent d'une valeur inestimable.

DAVID DOCHERTY

INTRODUCTION

Il n'est pas rare, que ce soit lors d'une réunion de famille ou encore en marchant sur la rue, d'entendre des gens se plaindre de la politique, de leurs élus. Entendre des gens dire à quel point l'État est mal administré, qu'il serait grand temps qu'un leader se manifeste. Certains vont même jusqu'à dire qu'ils feraient un meilleur travail que les députés. Et pourtant, comme le fait remarquer Lucien Bouchard, rares sont ceux qui seraient prêts à se jeter dans l'arène politique (Bouchard & Cayouette 2012). C'est que l'on oublie souvent que la politique, du moins à ses plus hauts niveaux, implique quantité de sacrifices. Horaires imprévisibles, salaire parfois plus bas qu'au privé, vie familiale et conjugale sous pression, éloignement géographique, vie privée médiatisée... sont autant de contraintes qui attendent celui qui aspire à la fonction de parlementaire.

Heureusement, de nombreux candidats tentent toujours leur chance, élections après élections, d'être élus et d'avoir le privilège de siéger à l'Assemblée nationale du Québec. Au-delà des avantages socioéconomiques pouvant découler d'une carrière en politique (notoriété, salaire, retraite, etc.), d'autres motivations guident ceux qui sont prêts à jouer le jeu de la politique. Plusieurs parlent même d'une « vocation », soulignant le fait qu'une bonne dose d'altruisme et le désir de se sacrifier pour le bien commun sont essentiels au service public (Weber 1963).

Quelles sont donc les implications réelles de faire le saut en politique ? Voici la question sur laquelle cet essai entend jeter un éclairage nouveau. Il est possible, par la lecture de biographies ou encore simplement par les médias, d'accéder à des bribes d'informations sur le sujet. Les ex-politiciens font parfois état, ici et là, de leur expérience en politique. Cela dit, ce type d'informations n'est pas comparable à l'exercice qui est proposé ici. D'une part, les personnalités politiques pour lesquelles l'information est disponible sont souvent

des politiciens ayant occupé des fonctions exécutives au sein de l'État et donc, qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la profession de parlementaire. D'autre part, l'exercice proposé dans le présent essai se démarquera par son analyse comparative puisque plusieurs parlementaires seront interrogés. Enfin, le portrait qui sera dressé en sera un des plus actuels, reflétant la réalité à laquelle les politiciens font face aujourd'hui.

Ce sujet est d'autant plus important qu'il semble transcender les époques. Déjà en 1936, Téléphore-Damien Bouchard dénonçait les « nombreux aspects contraignants du travail de député de l'époque » (Lemieux). Plus récemment, Pierre-Karl Péladeau a quitté la direction du Parti québécois entre autres pour des raisons familiales (Bélair-Cirino 2016).

L'une des intentions de cette recherche est de rapprocher quelque peu la population de ses élus, en lui présentant ceux-ci sous un angle rarement abordé. Être député, c'est non seulement représenter sa circonscription, légiférer et contrôler les actions du gouvernement, c'est aussi prendre des décisions affectant tous ses concitoyens, être scruté par les médias qui attendent le moindre faux pas, subir des attaques publiques de toutes parts et être responsable des répercussions de notre engagement sur nos proches, qui eux n'ont jamais souscrit à une vie publique.

Cet essai s'articulera autour d'une analyse comparative basée sur les témoignages de dix députés. Trois thèmes seront abordés plus en détail, soit (1) le cheminement vers la politique, (2) les implications socioéconomiques, dites « de la tête » et enfin (3), les implications liées à la vie personnelle, dites « du cœur ». Une conclusion présentera une synthèse de même que quelques réflexions émanant de l'exercice complété.

Méthodologie

L'un des objectifs de ce travail étant de présenter un portrait représentatif, comparatif et actuel du métier de parlementaire, une approche essentiellement qualitative a été privilégiée. Précisément, la méthode préconisée a été des entrevues semi-dirigées afin de bien capter les nuances du phénomène étudié et d'aborder en profondeur le sujet d'étude (Savoie-Zajc 2003; Baribeau & Royer 2012).

La sélection des députés pour cette recherche a été faite sur la base de trois critères qui sont détaillés et justifiés en annexe I. Il s'agit du sexe, de l'âge d'entrée en politique de l'élu et de son expérience en tant que parlementaire. Le bassin de candidats contenait donc des hommes et des femmes de tous âges ayant été élus pour la première fois à la 39^e législature (janvier 2009 à août 2012) ou depuis la 40^e législature (octobre 2012 jusqu'à novembre 2015¹).

L'appartenance à un parti politique n'a pas été retenue comme critère de sélection pour plusieurs raisons. Cette étude se voulant d'abord et avant tout centrée sur l'humain et sur l'expérience personnelle vécue par les parlementaires interrogés, il a été décidé d'exclure toute notion de nature partisane, le but n'étant pas d'attribuer des tendances selon les croyances politiques, mais selon des caractéristiques plus objectives telles que l'âge, le sexe et l'expérience. Ainsi, l'échantillon sélectionné n'est pas représentatif des proportions des partis politiques à l'Assemblée nationale et le lecteur ne retrouvera aucune mention d'un parti politique dans cette étude.

¹ Période où la pige des députés a été effectuée.

La figure 1 résume visuellement l'échantillonnage des députés. On remarque que le nombre de critères choisis génère un total de douze individus devant être rencontrés, ce qui semble être réaliste compte tenu des contraintes logistiques et temporelles de cette étude.

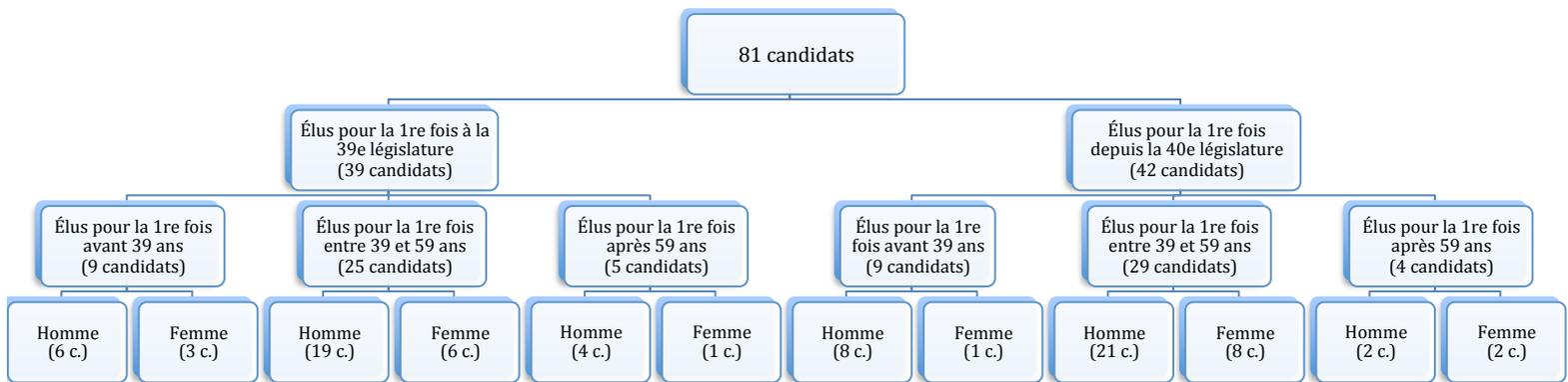


Figure 1 - Critères de sélection des députés

À la suite d'un tirage aléatoire dans chaque bassin de candidats, douze députés ont été sélectionnés². Dû à certaines contraintes, seulement dix députés ont pu être rencontrés pour l'étude. Ceux-ci sont exposés au tableau 1 :

² Afin de procéder au tirage de l'échantillon, des sous-groupes reflétant les critères de sélection ont été créés et une pige aléatoire a été effectuée par logiciel au sein de ces bassins. Il importe de souligner le caractère aléatoire de cette procédure, essentiel à l'obtention d'un échantillon représentatif, et donc objectif, des parlementaires.

Tableau I - Députés rencontrés

Nom	Circonscription	Distance de l'Assemblée nationale	Sexe	Âge d'entrée en politique	Expérience parlementaire
Jean Habel	Sainte-Rose	270 km	H	Avant 39 ans	Depuis la 40 ^e législature
Guy Bourgeois	Abitibi-Est	760 km	H	39 à 59 ans	Depuis la 40 ^e législature
Chantal Soucy	Saint-Hyacinthe	200 km	F	39 à 59 ans	Depuis la 40 ^e législature
Claire Samson	Iberville	230 km	F	Après 59 ans	Depuis la 40 ^e législature
Benoit Charette	Deux-Montagnes	280 km	H	Avant 39 ans	À la 39 ^e législature
Karine Vallières	Richmond	200 km	F	Avant 39 ans	À la 39 ^e législature
Amir Khadir	Mercier	250 km	H	39 à 59 ans	À la 39 ^e législature
Martine Ouellet	Vachon	240 km	F	39 à 59 ans	À la 39 ^e législature
Ghislain Bolduc	Mégantic	190 km	H	Après 59 ans	À la 39 ^e législature
Françoise David	Gouin	250 km	F	Après 59 ans	À la 39 ^e législature

Les députés manquants n'appartenant pas aux mêmes bassins de candidats, l'effet de leur absence sur les résultats s'en trouve atténué. Les rencontres ont eu lieu entre le 10 février et le 12 avril 2016.

FAIRE LE SAUT EN POLITIQUE

Presque par défaut, l'étude des implications ou des impacts de l'engagement politique relève d'une analyse *a posteriori*. Néanmoins, s'interroger sur l'état d'esprit du politicien *a priori*, sur ses motivations et ses perceptions, est essentiel à une compréhension juste et complète de son cheminement. Quelles étaient ses attentes ? Était-ce un choix longuement réfléchi ou plutôt le fruit du hasard ? Pourquoi faire le saut à cette étape de sa vie ? Autant de questions qui nous permettront de dresser un portrait de la personnalité des députés élus depuis la 39^e législature.

L'objectif de cette section est donc double. D'une part, en cohérence avec le caractère comparatif de l'étude, analyser les motivations des différents élus permettra d'établir des différences et des similitudes entre les groupes, par exemple entre les hommes et les femmes. Plusieurs auteurs soulignent d'ailleurs que le cheminement des femmes vers la chose politique est fort différent de celui des hommes (Docherty 2001; Blanc & Cuerrier 2007). Alors que la politique constitue souvent un projet longtemps souhaité pour les hommes, les femmes sont en moyenne moins portées à se projeter en politique active. Ceci rejoint certains propos de Mme Françoise David, députée de Gouin, qui mentionnait lors d'une rencontre que les femmes ont généralement besoin d'être sollicitées à plus de reprises que les hommes avant de sauter en politique³. Les femmes semblent également être plus tiraillées par leurs responsabilités familiales et sociales au moment de prendre leur décision (Docherty 2001).

À l'instar d'une hypothèse présentée dans la littérature, on pourrait s'attendre à ce que les femmes évoquent des raisons différentes que les hommes pour avoir fait le saut en politique. Ceci découle du fait qu'elles sont

³ Rencontre hors du cadre de la présente étude, ayant eu lieu le mercredi 7 octobre 2015 à l'Hôtel du Parlement, Québec.

généralement plus impliquées au niveau communautaire avant et pendant leur carrière politique (Thomas 2002).

D'autre part, cette section vise à jeter les bases sur lesquelles la suite de l'analyse portera en éclairant le lecteur sur l'individu derrière le politicien. Par exemple, une étude se penchant notamment sur les motivations des élus à faire de la politique, suggère que les députés sont en moyenne beaucoup plus altruistes et bien intentionnés qu'on ne le pense. En effet, les ex-parlementaires canadiens interrogés plaçaient systématiquement des considérations telles que « Servir la collectivité qui m'a élu » et « Défendre des intérêts particuliers » comme raisons principales à leur saut en politique, alors que les considérations d'ordre partisan arrivent en second lieu (Docherty 2001). En connaissant l'état d'esprit des parlementaires avant de faire le saut en politique, il sera plus aisé de comprendre et d'interpréter leurs réponses aux sections subséquentes.

Des cheminements différents

À la lumière des entrevues menées, il a été fascinant de constater la pluralité de voies pouvant mener à une carrière en politique. On retrouve autant des élus qui ont baigné dans l'univers politique ou partisan depuis leur jeune âge, que ceux qui ont gravité autour du politique sans pour autant s'y impliquer, que ceux qui ont fait le saut en politique presque par pur hasard.

Mme Vallières, M. Habel et M. Charette sont certainement ceux qui étaient le plus près de la politique partisane tôt dans leurs vies. Karine Vallières, fille d'Yvon Vallières, député de Richmond pendant 34 ans, a vécu la chose politique dès son tout jeune âge. Bien qu'elle ait été impliquée dans une commission jeunesse, l'exécutif de sa circonscription et de façon générale dans sa communauté, Karine Vallières dit tout de même « non » lorsqu'elle est approchée pour la première fois pour représenter sa circonscription. Ce n'est qu'un peu plus tard, dans le contexte de la commission Charbonneau, qu'elle

approche le parti et décide de faire le saut en politique : « si je n'y vais pas comme jeune, comme femme, qui va y aller ? [...] Ça a vraiment été un matin, une bulle... » Elle tenait ainsi à lutter contre le cynisme grandissant au sein de la population.

Jean Habel, quant à lui, avait été membre d'une commission jeunesse de 2008 à 2014 avant de se porter candidat et d'être élu dans le comté de Sainte-Rose à l'âge de 26 ans. Impliqué dans le milieu communautaire de sa région depuis longtemps, il cherchait à pousser cet engagement plus loin et la perspective de devenir député était devenue quelque chose d'intéressant. Néanmoins, il n'est pas prêt à affirmer que cette voie était tracée d'avance : « J'avais de l'expérience de travail en comptabilité [...] donc je vous dirais, des fois on peut planifier des choses, mais il y a choses qui ne se planifient pas. Le fait qu'il y ait eu la création d'un nouveau comté et que la candidate du parti de 2012 ne se soit pas représentée pour l'investiture, cela a permis d'aligner les axes. »

À l'instar de Jean Habel, Benoit Charette a bénéficié d'une « conjoncture favorable ». Malgré son intérêt précoce à l'égard de la politique et son implication partisane, ce n'était pas un souhait comme tel de devenir député. Absent du Québec pendant quelques années à cause de son travail, il recommence dès son retour à s'impliquer dans des organismes communautaires et dans l'exécutif de son comté. En 2006, la députée de Deux-Montagnes ayant annoncé son retrait un an avant les prochaines élections, il décide de poser sa candidature pour les élections de 2007. Il a alors 31 ans et est père de deux enfants. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il parviendra à se faire élire.

Françoise David, Amir Khadir et Martine Ouellet sont ceux que l'on pourrait qualifier d'avoir gravité autour du politique. Bien que Mme David ait été impliquée depuis longtemps dans des organismes communautaires, elle n'avait jamais pensé à la politique avant octobre 2000, à l'âge de 52 ans. Insatisfaite des

concessions du gouvernement à la suite de la Marche mondiale des femmes, elle amorce une réflexion sur l'importance de se trouver à l'Assemblée nationale. Pendant trois années, son idée se façonne. Elle participe à la création de l'organisme « D'abord solidaires », puis du mouvement politique « Option citoyenne » qui finira par s'unir avec l'« Union des Forces Progressistes » (UFP) en 2006. À partir de 2004, elle sait alors qu'elle finira par se porter candidate, mais ignore quand ce moment viendra. Mme David insiste par ailleurs sur le fait que sa démarche fut plus collective que personnelle :

« Ce n'est pas moi toute seule, dans un cheminement personnel toute seule, qui a décidé d'aller en politique. Pour beaucoup de politiciens, il y a une démarche très personnelle. Certains militent dans des partis avant, d'autres sont recrutés pour leur notoriété, leur travail. Mais c'est sur une base très personnelle qu'ils décident de faire le saut. »

Mme Ouellet avait également un long passé d'action communautaire. Impliquée depuis plusieurs années en politique bénévole et citoyenne, cela faisait tout de même quelques années qu'elle n'était plus active en politique partisane. Toutefois, lorsque Pauline Marois sollicite sa candidature en 2010, elle accepte. Pour Martine Ouellet, la politique constitue le terrain où les décisions se prennent.

Pour M. Khadir, faire le saut en politique n'était en quelque sorte que la continuité de son implication sociale et politique qu'il entretenait depuis longtemps. Bien que ne se qualifiant pas de politicien de carrière, ayant choisi la médecine, il participe en 1997 à la création du « Rassemblement pour une Alternative Progressiste » qui deviendra plus tard l'« Union des Forces Progressistes ». Selon lui, son cheminement vers le métier de député fut assez naturel étant donné qu'il était très impliqué dans l'UFP et qu'il avait acquis une certaine notoriété, ayant été approché par le Bloc québécois en 2000.

Mesdames Soucy et Samson et messieurs Bourgeois et Bolduc, sont probablement les députés rencontrés qui étaient le moins près de la chose

politique avant de s'y lancer. Bien qu'impliquée dans une commission jeunesse à un plus jeune âge, Chantal Soucy se distance de la politique lorsqu'elle commence sa carrière chez Hydro-Québec et qu'elle fonde une famille. Toutefois, comme mère de trois enfants, elle se voit confrontée à certaines problématiques du système public. Lorsqu'elle rencontre François Legault, elle décide de faire le saut en politique. Pour elle, les gens qui se portent candidats en politique sont souvent des idéalistes et elle se range fièrement dans cette catégorie.

Après une carrière de 40 ans dans le domaine des communications, Claire Samson était à la recherche de nouveaux défis. Lorsqu'elle est approchée pour la première fois par François Legault, elle décline l'invitation, se disant qu'elle n'avait jamais milité, jamais possédé une carte de parti politique. « Puis, je me suis dit : " Arrête de chialer pis va donc le faire ! " », ajoute-t-elle. C'est ainsi qu'elle se présente en 2012 dans le comté d'Iberville qu'elle connaissait quelque peu, mais sans plus. Après une première défaite, elle décide d'y élire domicile et est finalement élue lors des élections de 2014. « Ma première motivation, je voulais apprendre autre chose, puis bien sûr servir les citoyens, mais je voulais surtout un défi pour apprendre », déclare-t-elle.

Ghislain Bolduc a lui aussi fait le saut en politique après une longue carrière, cette fois dans le domaine de la gestion. Alors qu'il était retraité en 2003, il commence à s'impliquer dans sa communauté avant d'être approché par l'ancienne députée de son comté. Bien qu'il ait été conseiller municipal et maire de la municipalité de Lambton, il ne connaissait « absolument rien » à la politique. Toutefois, ses enfants étant déjà bien installés dans leur vie d'adulte et sa femme travaillant toujours, les circonstances sont alors propices et sa curiosité envers la machine publique l'amène à faire le saut aux élections de 2012. Jugeant avoir bénéficié d'une éducation de qualité, le député souligne qu'il désire en quelque sorte redonner à la société les bénéfices auxquels il avait eu droit.

Le choix de Guy Bourgeois a également été influencé par un concours de circonstances. Ses enfants ayant quitté le foyer et sa femme étant favorable à ce projet politique, il a jugé que le moment était propice à un tel engagement. Pourtant, il n'avait jamais eu l'ambition d'aller en politique. Après avoir été interpellé à plusieurs reprises et avoir refusé quatre fois, il décide finalement de se présenter aux élections de 2014 afin de faire valoir ses idées et d'agir concrètement.

Appuis et obstacles

Évidemment, une telle décision, se lancer en politique, se fait rarement sans rencontrer certains appuis ou obstacles de la part de la société civile ou de ses proches. Pour la députée de Gouin, devoir essuyer deux défaites avant d'être élue a été une épreuve qui a sérieusement ébranlé ses aspirations d'entrer un jour à l'Assemblée nationale : « Après deux échecs... Personne n'aime se faire battre. [...] J'ai beaucoup réfléchi, ça m'a pris bien du temps, bien du temps, à décider si je me représentais. [...] Je devais évaluer : si je perds, est-ce que je me ramasse en miettes ? » La députée de Gouin reçut toutefois de nombreux appuis lors de la création de ses différents mouvements politiques et de la tournée du Québec qu'elle entreprit à l'été 2004.

Pour d'autres, les obstacles se sont plutôt manifestés lors de la campagne comme telle. M. Charette, ayant dû passer l'épreuve d'une course à l'investiture, relate que « lorsqu'il y a des investitures contestées, il y a des clans qui se forment, même si on est de la même famille ». À l'époque où il militait pour le parti, il précise ne pas avoir pris conscience des confrontations qui surgissent lorsque l'on se lance en politique : « En politique, on peut croiser quelqu'un qu'on a jamais vu de notre vie qui va nous adorer... et inversement on peut rencontrer quelqu'un qu'on n'a jamais vu de notre vie et qui nous déteste viscéralement. » L'appui de la famille est également crucial, au point qu'il est « absolument impensable » de faire de la politique sans le consentement de la famille.

Certains députés interrogés, sans avoir rencontré d'obstacles majeurs, ont tout de même reçu un accueil tiède par leur entourage. « En général, les gens n'étaient pas défavorables, mais me mettaient en garde par rapport à la conciliation travail-famille », mentionne la députée de Saint-Hyacinthe. Sachant très bien ce qu'implique avoir un proche en politique, certains membres de la famille de la députée de Richmond n'étaient pas très enjoués non plus à l'annonce de sa décision de se porter candidate : « Ultimement ils sont fiers, mais sur le coup ils ne comprennent pas. »

Claire Samson, pour sa part, affirme avoir plutôt reçu des appuis, mais plusieurs personnes de sa famille jugeaient sa décision comme relevant de la folie, car elle allait perdre beaucoup d'argent. « Je savais que j'allais perdre beaucoup d'argent, mais j'avais décidé de le faire », réplique la députée d'Iberville. Sur le plan professionnel, elle a eu l'avantage de pouvoir obtenir des congés sans solde de la part de son employeur lors de ses deux campagnes électorales : « La première fois quand je n'ai pas été élue, j'avais pris un congé sans solde [...] puis après je suis retournée travailler comme si de rien n'était. »

Heureusement, une bonne proportion des élus rencontrés ne mentionnent pas avoir rencontré de difficultés particulières. Mises à part certaines considérations d'ordre pratique relatives à son travail de médecin, Amir Khadir raconte que, sa famille étant très politisée, son projet fut très bien accueilli par ses proches.

Pour Ghislain Bolduc, bien que son épouse ne comprenait pas tout à fait sa décision, il s'agissait d'un bon moment, car il n'avait plus de contraintes familiales ou professionnelles. Scénario semblable chez M. Bourgeois, dont les enfants avaient quitté la maison. Jean Habel a pour sa part pu profiter de quelque chose d'assez rare en politique : du mentorat. Effectivement, les cinq autres candidats des comtés à proximité du sien étant issus du même parti que lui, il a pu bénéficier de conseils très utiles durant la campagne électorale. La

députée de Vachon a également pu profiter de l'appui de l'exécutif de sa circonscription. Impliquée depuis fort longtemps, ses proches ne furent pas surpris lorsqu'elle décida de faire le grand saut et l'appuyèrent.

Discussion

En observant les réponses des députés rencontrés, on constate certaines tendances intéressantes. Les députés ayant baigné dans la politique partisane très tôt dans leur vie sont parmi les plus jeunes députés interviewés. Ceux-ci ont également tous fait le saut alors que le siège était « vide » parce que le député précédent quittait ses fonctions. L'implication partisane précoce pourrait peut-être expliquer ce phénomène chez les élus qui vont en politique à un jeune âge et qui ne confrontent pas formellement une autorité déjà établie. D'un autre côté, ceux ayant le moins envisagé une carrière politique étaient souvent plus âgés au moment de faire le saut et avaient donc la majeure partie de leur carrière derrière eux.

Sur le plan des disparités entre les hommes et les femmes, une étude de 2007 avançait que les femmes sont en moyenne moins portées à prendre des risques que les hommes (Blanc & Cuerrier 2007). Selon les auteures, cette caractéristique peut contribuer à freiner la motivation des femmes à se lancer en politique où le risque est omniprésent et les enjeux élevés. Toutefois, les résultats du présent exercice ne corroborent pas explicitement cette conclusion. Alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que les femmes aillent moins vers le politique et soient davantage recrutées, le présent échantillon ne confirme pas cette hypothèse. Tant des hommes que des femmes rencontrés sont allés au-devant et ont été recrutés par le politique.

En outre, tant les hommes que les femmes semblent avoir été impliqués au niveau communautaire avant leur saut en politique. Là où une différence se dessine, c'est entre les députés ayant gravité autour du politique et ceux qui n'y

étaient pas vraiment liés. Ces derniers semblent effectivement avoir été moins impliqués sur le plan communautaire que ceux qui étaient plus proches de la politique. Ce phénomène est somme toute assez intuitif, étant donné que l'implication politique peut certainement être vue comme un engagement communautaire.

En ce qui a trait aux appuis ou aux obstacles rencontrés, on remarque qu'en général les candidats qui ont fait le saut en politique alors qu'ils n'avaient pas fondé de famille ou que leurs enfants avaient quitté la maison ont rencontré moins d'obstacles dans leur cheminement. À savoir maintenant si le fait d'avoir de jeunes enfants est directement lié aux difficultés rencontrées, la relation n'est pas évidente, mais plusieurs critiques récentes envers la conciliation travail-famille en politique incitent à établir une telle relation (Koop, Farney & Loat 2013; Cameron 2016; Bélair-Cirino 2016).

En somme, l'échantillon étudié ne corrobore pas certaines hypothèses de la littérature au sujet des disparités hommes-femmes. Ces études ayant été menées il y a de cela quelques années et auprès de parlementaires issus d'autres Parlements que l'Assemblée nationale, il est intéressant de noter que les enjeux semblent plus homogènes entre les hommes et les femmes aujourd'hui au Québec. Par ailleurs, l'échantillon étudié met en lumière certaines différences dignes d'intérêt entre les députés ayant fait le saut en politique en début ou en fin de carrière.

LES IMPLICATIONS « DE LA TÊTE »

Comme tous les autres métiers, celui de député comprend des conditions de travail, un salaire, des possibilités d'avancement, ainsi que des obligations. Certains de ces éléments sont bien connus du public, notamment la rémunération, alors que d'autres sont plus rarement exposés. Également, rares sont les occasions d'entendre l'avis personnel de députés sur ces questions. Cette section vise donc à présenter des implications que l'on pourrait qualifier « d'ordre pratique ». Seront d'abord présentées les implications découlant du simple fait de mener une vie de député. Ensuite viendront les implications professionnelles, financières et enfin, les impacts d'une telle carrière sur la liberté d'expression.

La vie d'élu

Si les témoignages des députés rencontrés par rapport à leurs conditions de travail devaient être résumés en un seul mot, celui-ci serait « exigeant ». Mme Ouellet, même si elle connaissait bien le milieu, reconnaît que le métier est plus accaparant qu'elle ne le croyait. Il est donc primordial d'avoir une bonne santé, car les exigences du métier ne cessent en aucun moment. M. Charette abonde dans le même sens : « Des courriels, il y en a tout le temps, tout le temps, tout le temps. [...] Tu n'es jamais à jour partout. » Pour le député de Deux-Montagnes, il est évident que la politique peut être un « tue-couple » ou un « tue-monde ». Lors de son premier mandat, il avait entrepris de gérer personnellement sa boîte courriel, mais également les courriels de sa circonscription. Il s'est rapidement rendu à l'évidence qu'il est essentiel de déléguer des tâches aux employés de son comté pour arriver à tout gérer. Avec l'expérience, il a aussi appris qu'il n'est pas nécessaire d'être présent à tous les évènements :

« En rencontrant le milieu communautaire, tu rencontres un, deux pour cent de ton électorat. Combien de citoyens peuvent prétendre avoir rencontré leur député ? Très peu,

car les milieux municipaux, communautaires et commerciaux regroupent toujours les mêmes personnes. À partir du moment où tu réalises ça, ton agenda est changé du tout au tout. »

Pour Karine Vallières, l'« irritant majeur » est le transport. Avec les déplacements en comté et ailleurs, la députée de Richmond passe en moyenne vingt heures par semaine en voiture. Bien que la charge de travail soit similaire à d'autres types de fonctions, l'éloignement géographique est une contrainte nouvelle et particulièrement désagréable. Ghislain Bolduc appuie également ces propos. Avec trente-six municipalités dans sa circonscription, le député de Mégantic parcourt entre quarante et quarante-cinq mille kilomètres chaque année. « C'est dix fois pire que dans mon ancien travail », ajoute-t-il, avant de concéder néanmoins qu'une fois élus, « les députés y mettent ce qu'ils veulent bien y mettre ». En comparant avec ses emplois antérieurs, il remarque que l'environnement politique est nettement plus aléatoire que dans une entreprise et qu'il est plus empreint de négativisme : « Bien souvent, les gens viennent te voir pour des problèmes. Il faut pouvoir supporter cette pression constante et ne pas prendre cela personnellement. »

Bien que sa circonscription soit éloignée et occupe une grande superficie, Guy Bourgeois dit ne pas avoir trop souffert du déplacement, car son emploi précédent l'obligeait à passer beaucoup de temps sur les routes. Il avait une bonne idée de ce que représenterait le travail de député sur le terrain, mais a été surpris par le niveau de souplesse requis pour les travaux parlementaires. « On touche à énormément de sujets différents », déclare-t-il, soulignant qu'avec des rencontres qui s'ajoutent tous les jours et qui se terminent tard, il est nécessaire d'avoir une bonne capacité d'adaptation et de savoir équilibrer l'instabilité si l'on souhaite survivre en politique.

Le cas de Mme Soucy reflète d'ailleurs très bien cette obligation de flexibilité. Bien qu'elle se considère très organisée, elle admet avoir toujours

l'impression de courir. On peut effectivement comprendre qu'avec une propriété à Boucherville où deux de ses enfants vont à l'école, un bureau de circonscription à Saint-Hyacinthe, un bureau à l'Assemblée nationale et un condo à Québec, sa « gymnastique » d'horaire est impressionnante. Étant souvent absente de la maison, son fils étudie dans un pensionnat à Trois-Rivières, ce qui ajoute un arrêt sur sa liste. Alors qu'elle adore le travail en comté, la députée de Saint-Hyacinthe a surtout été surprise par la charge de travail au Parlement : « Une journée sur deux, on siège jusqu'à 21 h 30 », ajoute-t-elle.

« Avant tout, je veux être une bonne mère, mais aussi une bonne députée, donc mon défi c'est d'être une bonne députée et d'être présente avec ma famille sans que mon travail en souffre et vice versa. Quand on est une femme en politique avec de jeunes enfants, c'est une réalité. »

Françoise David constate aussi que le travail en circonscription est moins stressant que celui accompli à l'Assemblée nationale : « J'avais une idée [de la charge de travail], mais une fois qu'on y est, on réalise que c'est extrêmement exigeant et je pèse mes mots. » Elle déplore également le manque de temps pour réfléchir, entretenir des passions telles que la culture, ou encore qu'il faille maintenant planifier la moindre rencontre familiale : « On trouve le temps, mais tout est prévu un mois d'avance. C'est ça qui a changé. » Pour arriver à préserver son état physique et mental, elle est obligée de faire ces sacrifices simplement pour se permettre de récupérer. Le député de Mercier ajoute que « si on ne le fait pas d'un point de vue vocationnel et seulement de carrière, on ne peut pas, c'est trop ». Il souligne tout de même qu'en planifiant bien son implication, la sympathie des gens et la rémunération compensent, rendant le tout viable.

Du point de vue de Claire Samson, le métier de député est plus difficile que ce qu'elle s'était imaginé. Elle se sent piquée au vif lorsque l'on utilise les termes « simple député », car cela banalise un travail très demandant et exigeant sur le plan personnel. Éluée depuis les élections de 2014, elle raconte

ses débuts au Parlement : « la première année, il faut apprendre les us et coutumes de l'Assemblée nationale. Apprendre comment ça marche dans le comté. Après, on fait nos premières interventions. C'est sûr que c'est un peu énervant de se lever au Salon bleu, mais on prend de l'assurance. » Même si elle admet avoir « l'avantage » de ne pas être en couple, elle n'en est que plus active dans son comté de seize municipalités où elle ne refuse jamais une invitation. « Le plus stressant, c'est quand tu te promènes à l'épicerie puis que les gens te reconnaissent », ajoute-t-elle. « Il y a des journées, tu aimerais ça faire ton épicerie tranquille. »

Pour le député de Sainte-Rose, le travail est « exigeant, mais enrichissant ». Il reconnaît tout de même qu'étant député d'une circonscription urbaine, il profite d'une petite superficie pouvant être parcourue rapidement. Cela ne l'empêche pas de se sentir sollicité de toutes parts et de devoir se fixer des moments précis pour être en famille.

Les finances personnelles

Nul besoin de chercher bien loin pour trouver des exemples de députés pour qui faire le saut en politique a représenté une baisse de revenus considérable. Inversement, pour plusieurs élus, cette décision s'est avérée être très profitable du point de vue financier comparativement à leur situation antérieure.

Au Québec, les conditions de travail des élus sont fixées par ceux-ci par loi ou règlement. En 2013, la commission L'Heureux-Dubé⁴ a étudié de manière indépendante les conditions de travail des députés et a formulé des

⁴ Comité consultatif indépendant mandaté par le Bureau de l'Assemblée nationale en juin 2013 pour étudier les conditions de travail des députés et leur régime de retraite. Le rapport contient 31 recommandations qui touchent, entre autres, les indemnités des députés, l'allocation de transition et le régime de retraite.

recommandations. Néanmoins, cette façon de fixer le salaire et autres avantages des députés demeure un sujet souvent très délicat à aborder publiquement (L'Heureux-Dubé 2013; Salvé 2015).

L'objet de cette étude n'est pas de se prononcer sur le bien-fondé de cette pratique, ni sur la rémunération que les élus devraient ou ne devraient pas avoir. Il s'agit plutôt d'analyser les implications financières de l'engagement politique pour les députés sélectionnés et d'ensuite les comparer pour en dégager des tendances. Les députés ayant fait le saut en politique avec une longue carrière derrière eux vivent-ils plus ou moins d'insécurité financière que ceux ayant fait le saut en début de vie professionnelle ? Les implications financières sont-elles semblables ou différentes pour les hommes et les femmes ?

À cette dernière question, Chantal Soucy répond que pour les femmes, les dépenses en vêtements sont assurément plus importantes que pour les hommes. Bien qu'elle gagnait « un peu moins » dans son emploi antérieur, elle remarque qu'il restait davantage d'argent dans ses poches :

« Étant donné qu'on est moins souvent à la maison, il faut compenser. Mon fils est pensionnaire, j'en ai un qui a un peu plus de difficultés dans une matière à l'école. Comme maman n'est pas là pour aider à faire les devoirs, tu vas payer un prof privé parce que tu veux vraiment qu'il réussisse. »

Elle précise d'ailleurs que la décision de garder son fils en pensionnat a été directement influencée par son choix d'aller en politique : « Quand un enfant rentre le soir [et] qu'il n'y a personne de la soirée, ça ne marche pas. Ça prend un encadrement. »

Mme Ouellet remarque également qu'il y a des frais supplémentaires à considérer pour les femmes. La quantité de repas devant être pris au restaurant, soit par manque de temps ou de par les circonstances, impose aussi une pression sur les finances, malgré les allocations. Pour elle, faire le saut en

politique a représenté une baisse de salaire et a eu un impact sur sa qualité de vie.

« Lorsque l'on considère les dépenses liées au travail de député – vêtements, déplacements – au net je suis perdante », ajoute Karine Vallières. Bien qu'elle soit en début de carrière, son implication politique a représenté une perte financière, d'autant plus qu'étant jeune, elle doit assumer plusieurs engagements financiers, notamment le remboursement de ses prêts étudiants. À son avis, cette réalité peut être un frein à la qualité des personnes attirées par la politique, mais le sujet est trop délicat à aborder sur la place publique.

Pour Benoit Charette, qui a lui aussi fait le saut en politique assez jeune, l'impact financier de son engagement politique dépend de plusieurs circonstances. Selon qu'il considère son premier ou son second mandat, il a subi une hausse ou une baisse salariale. Ce qui est certain, ajoute-t-il, c'est que ses conditions de travail étaient nettement meilleures en dehors de la politique : « En salaire brut, c'est un avantage, [...] mais pour trois fois plus d'heures travaillées. » Il souligne aussi qu'en allant en politique jeune, on peut être impressionné par le salaire, mais qu'à long terme, « cela n'équivaut pas à une carrière ailleurs où l'on peut grimper des échelons à chaque année ».

Dans les cas de Mme Samson, M. Bolduc et M. Bourgeois, qui avaient tous trois une longue carrière derrière eux, le saut en politique a représenté une perte financière. « Ce n'était pas une surprise, je le savais, [...] mais la première année j'étais bien contente d'avoir des économies », s'exclame la députée d'Iberville. Réalité propre aux élus n'habitant pas dans la région de Québec, elle ajoute que venir à Québec signifie qu'il faut acquérir une nouvelle propriété ou en louer une : « C'est deux comptes de taxes municipales, de taxes scolaires, d'électricité, tu multiplies par deux les dépenses. »

Pour M. Bourgeois, ce n'est pas tant la baisse de salaire que les contraintes importantes, notamment pour les déplacements, qui lui déplaisent le plus. Dans le cas de M. Khadir, député de Mercier, le changement a évidemment représenté une baisse salariale, lui qui pratiquait la médecine comme spécialiste à temps plein avant d'être élu. Il ajoute tout de même qu'il parvient encore à pratiquer la médecine quelques jours par année, ce qui lui apporte un revenu supplémentaire non négligeable.

Jean Habel et Françoise David sont parmi les députés rencontrés n'ayant pas mentionné d'effets financiers négatifs. Ayant fait le saut en politique jeune, le député de Sainte-Rose explique : « Je ne me situe pas dans la même situation que certains députés qui ont dû quitter un emploi bien rémunéré. Donc pour moi, ça n'a pas vraiment eu d'impact. » Dans le cas de la députée de Gouin, son saut en politique est « tout bénéfice » sur le plan financier. Provenant du milieu communautaire, ce changement lui a ni plus ni moins permis de tripler son salaire. Le train de vie accompagnant cet emploi accentue aussi ce gain : « J'économise, car je n'ai pas le temps de dépenser ! » Elle souligne au passage le régime de retraite, ainsi que les assurances collectives auxquels les députés ont droit.

La carrière

L'avenir professionnel des élus une fois leur carrière politique terminée – par choix ou non – est des plus incertains. Le milieu politique permet de rencontrer plusieurs acteurs, de se faire des alliés comme des ennemis.

Les statistiques des députés de la 41^e législature illustrent que l'âge moyen d'entrée en politique est de 45,6 ans. Comme le mentionnait le rapport Castonguay-Paré-Rouleau en 1982 : « la fonction de député n'est généralement pas une fonction que l'on exerce en début de carrière ou en fin de carrière – mais en pleine carrière – si bien que le mandat du député constitue une véritable

brisure dans la carrière professionnelle d'une personne [...]. » (Castonguay-Paré-Rouleau 1982)

Selon une étude de 2001, les élus possédant une expérience ministérielle qui quittent la politique sont souvent plus en demande sur le marché de l'emploi que les députés d'arrière-ban, et ce pour deux raisons (Docherty 2001). D'une part, il est plus probable que ces premiers occupaient déjà des postes de haute direction avant d'entrer en politique et, d'autre part, ils possèdent une expérience et une notoriété généralement supérieures et donc plus attrayantes pour les firmes privées. Cela dit, il n'est pas clair si le salaire dans la carrière post-parlementaire sera plus ou moins élevé qu'en tant que député. Des ex-parlementaires interrogés dans cette étude, 36 % avaient connu une hausse de salaire après la vie politique, contre 34 % qui avaient vécu une baisse de salaire.

Fabian Manning, député provincial de Terre-Neuve, soutenait en 1994 qu'« [i]l est difficile aux ex-politiciens de se trouver du travail dans le secteur privé une fois qu'ils ont quitté la vie publique » (O'Donnell 1994). Évidemment, les députés qui quittent la vie politique de leur plein gré sont en meilleure posture pour planifier leur prochaine carrière. À l'inverse, les députés qui n'ont pas fait le choix de quitter la politique, par exemple en n'étant pas réélus, sont confrontés à un avenir professionnel beaucoup plus incertain.

Il importe également de considérer le facteur « étiquette » lié à l'engagement politique. Greg O'Donnell, député provincial du Nouveau-Brunswick, expliquait en 1994 que « dès que vous êtes élu, sous une bannière ou sous une autre, vous êtes marqué dans le monde des affaires. Si je décide de quitter la vie politique et de redevenir un simple citoyen, je vais être reconnu comme un " Rouge ". Cela peut avoir une incidence sur mes affaires » (O'Donnell 1994).

Penser qu'il sera aisé de retourner à son ancien emploi ou d'en trouver un nouveau après la vie politique n'est pas toujours juste. Les gestes posés en tant que parlementaires peuvent coller à la peau des élus, pour le meilleur et pour le pire. Dans plusieurs autres corps d'emploi, il est relativement facile de passer sous silence ce qui est source de remords ou de regrets, mais en politique, chaque geste, chaque vote, est su de tous et scrupuleusement consigné dans les archives parlementaires et médiatiques.

La précarité de la fonction de député peut également constituer un inconvénient professionnel important pour quelqu'un se lançant en politique. L'expérience parlementaire moyenne des députés de l'Assemblée nationale du Québec étant de 5 ans et 4 mois, il apparaît de plus en plus improbable de faire toute sa carrière en tant que député. Les données des élections générales de 2014 montrent qu'il y a eu 36 nouveaux députés élus à l'Assemblée nationale, ce qui représente un taux de roulement de 28,8 %⁵.

Parmi les élus rencontrés, la majorité a dit vouloir occuper un autre emploi après leur carrière politique, alors que trois envisagent la retraite et un est hésitant entre retraite et travail. Pour M. Bolduc, qui était déjà à la retraite avant de devenir député, il ne fait aucun doute qu'il y retournera une fois sa carrière politique terminée afin de s'investir dans « plusieurs autres projets » qui l'attendent. Claire Samson vise également à prendre sa retraite, elle qui cumule plus de quarante années de travail à temps plein. Au sujet de la précarité de l'emploi de député, tous deux affirment qu'ils n'y avaient pas vraiment réfléchi avant de faire le saut en politique, mais qu'il s'agit d'un facteur d'incertitude non négligeable.

Pour Mme David, elle entend préserver une certaine implication politico-communautaire après sa carrière de députée, mais à un « rythme bien

⁵ Ce taux exclut les députés qui ont été battus en 2012, mais qui ont été à nouveau élus en 2014.

différent ». Indécis, Guy Bourgeois n'a pas pour l'instant d'attentes pour sa vie après la politique, bien qu'il admette que son expérience à l'Assemblée nationale pourrait l'amener à vouloir aller plus loin en politique ou ailleurs. Lui non plus n'a pas considéré la précarité de l'emploi avant de faire le saut, mais il se dit préoccupé par la continuité du Parlement. Avec de plus en plus de politiciens « de passage », il craint que se perde une certaine mémoire institutionnelle, que des connaissances essentielles à l'apprentissage du métier ne soient pas transmises.

« C'est sûr qu'il y aura une carrière après la politique », répond Mme Soucy sans hésitation. Bien qu'elle n'y songe pas encore, elle n'est pas inquiète, car elle a toujours plusieurs projets en tête. Malgré tout, elle raconte que certaines de ses connaissances ayant été en politique ont connu une réintégration sur le marché du travail passablement difficile, notamment parce qu'ils portaient « l'étiquette » de leur passé :

« C'est peut-être un peu plus compliqué d'engager quelqu'un qui a fait de la politique, car évidemment si tu étais au pouvoir on va dire qu'ils t'ont embauché parce qu'ils veulent des connexions avec le gouvernement. Si tu étais dans l'opposition, [les employeurs] vont se dire " si on fait affaire avec le gouvernement, ça devient plus *touchy* ".»

Cela ne l'empêche toutefois pas de penser que pour faire de la politique, il faut être « un peu idéaliste » et ne pas se laisser arrêter par des considérations de réputation ou de précarité d'emploi. Martine Ouellet, qui n'a pas encore de plan post-politique, ajoute à ce sujet « qu'il est important d'avoir un métier avant de se lancer en politique pour pouvoir retomber sur ses pattes », car la précarité de l'emploi est quelque chose qu'il faut prendre en considération.

Jean Habel, comptable de formation, et Amir Khadir, médecin, ne sont d'ailleurs pas très inquiets pour leur carrière après la politique. Provenant du domaine de la santé, M. Khadir explique que son poste de médecin est protégé pendant dix ans par la loi. « Je sais que pour plusieurs ce n'est pas une

possibilité et il y a une vulnérabilité là », ajoute-t-il. Il mentionne aussi qu'à certains endroits en Europe, il y a deux députés par circonscription, ce qui leur permet de continuer à exercer leur ancien travail tout en étant élu. Selon le député de Mercier, c'est une voie qui pourrait être explorée pour améliorer les conditions de travail des députés.

Karine Vallières, qui a vu son père faire de la politique toute sa vie, ne cherche pas à faire de la politique à long terme. Bien qu'elle n'ait pas de plan pour la suite des choses, elle se dit confiante qu'elle trouvera quelque chose de stimulant, que ce soit dans son domaine (les communications) ou ailleurs. Par rapport à l'étiquette, elle reconnaît que plusieurs jugent qu'il peut être difficile de se replacer après la politique, « surtout lorsque tu sors de la politique jeune ». Néanmoins, ce climat d'incertitude est pour elle une bonne chose, car il incite les élus à toujours faire mieux.

« Il y a des gens pour qui les lendemains de la politique ont été très heureux, mais il y en a plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, dont les lendemains ont été extrêmement difficiles », renchérit Benoit Charette. Bien qu'il reconnaisse que la politique soit un milieu très propice pour se faire un réseau de contacts, on ne peut présumer que ceux-ci seront utiles pour se trouver un emploi après la politique. « Ce n'est pas vrai qu'avec un réseau de contacts on s'assure de lendemains pavés de succès et de salaires mirobolants », mentionne celui qui a déjà vécu un après-politique entre ses deux mandats. « Oui, il faut travailler pour se bâtir des relations dans le comté, mais il ne faut pas négliger sa vie personnelle, car je peux certifier qu'au lendemain d'une défaite, plusieurs relations disparaissent. » Étant encore relativement jeune, le député de Deux-Montagnes n'est pas inquiet pour sa carrière post-politique, mais il reconnaît que dans le cas de députés qui sont battus aux élections alors qu'il ne leur reste que quelques années à travailler, la transition peut être particulièrement ardue. Au sujet de la précarité de l'emploi, il répond ne pas y avoir pensé, expliquant cette

attitude par un facteur générationnel où les nouveaux travailleurs n'espèrent plus occuper le même emploi pendant des décennies et sont très mobiles.

La liberté d'expression

Bien que la liberté d'expression soit, d'une part, un droit inaliénable dans notre société, et d'autre part, un privilège incontesté que les élus doivent posséder pour exercer leurs fonctions correctement, il est logique de penser qu'elle peut être paradoxalement plus restreinte lorsque l'on devient député. De tous les privilèges parlementaires, l'Assemblée nationale du Québec qualifie celui de la liberté de parole comme étant le « plus fondamental des droits du député » (Assemblée nationale du Québec 2015).

Lors d'une table ronde tenue en 2011, Gérard Deltell mentionnait : « Une bêtise, puis, ça y est, les carottes sont cuites, puis on n'en parle plus. [...] Des carrières peuvent se briser pour une réflexion maladroite, puis on en porte la cicatrice tout le temps, puis elle revient, puis revient, puis revient. » (Assemblée nationale du Québec 2011) « On ne se rend pas compte à quel point on a une grande liberté de parole hors de la politique », ajoutait Jean Lapierre en mars 2016 (Castonguay 2016). Il n'est donc pas étonnant de voir la « cassette » être largement adoptée par les politiciens, au détriment de leur liberté d'expression.

Il est important de considérer cet aspect comme un possible sacrifice auquel le député doit se conformer s'il désire survivre dans l'arène politique. Il a été abordé en entrevue d'un point de vue politique (influence sur les décisions, discipline de parti), mais également d'un point de vue personnel, lorsque le député s'exprime dans la vie de tous les jours.

« Il y a des lignes partout où l'on vit : dans nos familles, dans les entreprises. Ce sont des lignes de conduite et il faut faire des compromis, comme partout ailleurs », affirme Karine Vallières, pour qui ce concept

amène « concertation et efficience ». Celle qui arrive du domaine des communications dit ne pas avoir vu de changements par rapport à sa capacité à s'exprimer librement, car elle est déjà très consciente de « ce qu'on peut et ce que l'on ne peut pas dire » de par sa formation. Selon elle, il existe des instances – caucus, comités – où le député peut et doit prendre sa place pour se faire entendre.

« Au sein du caucus, on a toujours une pleine liberté », ajoute Jean Habel. « C'est là le lieu où l'on peut apporter nos points, dire ce que l'on pense et apporter des orientations. » Pour le député de Sainte-Rose, adhérer à un parti politique signifie aussi d'adhérer aux valeurs du parti et donc, il est normal de respecter ces valeurs dans la vie de tous les jours. Martine Ouellet abonde dans le même sens, bien qu'elle remarque qu'en politique, les décisions se prennent parfois de manière moins consensuelle que dans les groupes citoyens par exemple.

À ce sujet, Chantal Soucy souligne que, bien qu'elle n'ait pas eu de difficultés avec la ligne de parti jusqu'à présent, la notion de vote libre est essentielle dans certains cas : « Le vote libre est utile parce qu'il y a des projets de loi qui auront des impacts particulièrement pour certaines régions. [Pour] tous les projets de loi avec une sensibilité au niveau des valeurs, c'est important de garder la liberté de vote. » Dans la vie de tous les jours, la députée de Saint-Hyacinthe n'a pas l'impression d'être brimée dans sa liberté d'expression, mais elle reconnaît devoir faire plus attention « pour certaines choses ». Benoit Charette, qui se qualifie de « réformateur », aimerait d'ailleurs élargir les possibilités de vote libre à l'Assemblée nationale. Il ne souffre toutefois pas sur le plan de la liberté d'expression dans la vie de tous les jours, étant plutôt discret de nature.

Pour Françoise David, il est aussi primordial de reconnaître « que l'on peut se tromper ». Bien qu'elle n'ait jamais souffert de la ligne de parti jusqu'à

présent, les décisions étant majoritairement prises sans grandes dissensions, il peut arriver que des membres la contactent pour remettre en question ses déclarations ou soulever certaines incohérences. « La déconnexion d'avec le parti peut survenir rapidement », reconnaît-elle. Celle qui fut longtemps porte-parole de mouvements sociaux dit ne pas souffrir dans sa capacité à s'exprimer librement dans la vie de tous les jours.

Pour Guy Bourgeois, lorsque l'on est élu, il est possible que les orientations politiques du parti sur certains dossiers influencent la manière dont le député va s'exprimer par rapport à ces sujets. Il y a donc une certaine forme de contrainte, « car peut-être que l'on dirait les choses différemment sans ces contraintes ». Le député d'Abitibi-Est remarque que les médias influencent aussi la liberté d'expression des élus. La réalité médiatique du « quinze minutes d'entrevue pour un extrait de quinze secondes » peut altérer la relation entre le député et les citoyens, souligne Guy Bourgeois. « Je comprends certains politiciens d'adopter une langue de bois », concède-t-il.

Dans le cas de Claire Samson, la ligne de parti ne lui pose généralement pas de problème, car un consensus survient souvent naturellement, mais elle mentionne tout de même un cas, au sujet d'une législation touchant l'utilisation du tabac, où elle fut incommodée par la ligne de parti. « À quelque part, il ne faut pas oublier qu'on ne vote pas pour nous, mais pour nos électeurs, les gens qu'on représente », précise-t-elle. « Notre opinion devient celle du député, non plus notre opinion personnelle », renchérit Ghislain Bolduc, qui reconnaît que la liberté d'expression des élus est contrainte. « On ne peut pas, par exemple, s'en prendre au gouvernement. Tu ne peux pas dire ce que tu penses sur certains sujets à n'importe qui », ajoute le député de Mégantic. Il souligne que les caucus sont d'excellents forums pour se questionner et aboutir à une position acceptable, même si le tout peut donner lieu à de « féroces débats ». Lorsqu'une position est adoptée, cela peut créer des tensions avec son entourage, car les

gens se positionnent, mais selon lui il y a toujours moyen d'expliquer la réflexion et de rassurer les gens.

Selon Amir Khadir, « malgré le désamour qu'il y a pour ça [la ligne de parti], ça a son importance en politique, car sans ça il n'y a pas de projets qui peuvent s'élaborer ». Si les gens voient ce phénomène d'un mauvais œil, il avance que cela est dû non pas à la ligne de parti, mais à la concentration du pouvoir au sein des partis politiques. Il faudrait, selon lui, prévoir un mécanisme parlementaire permettant de donner plus de place au vote libre, sans pour autant mettre en jeu la stabilité des partis.

Discussion

Sur le plan des implications socioéconomiques, ces témoignages ont en commun de mettre à l'avant-plan le manque crucial de temps dans la vie d'un député. La majorité des députés rencontrés s'accorde pour dire que les travaux parlementaires accaparent plus de temps que ce qu'ils avaient imaginé, que leur qualité de vie a diminué, qu'il est désormais nécessaire de planifier des moments avec leurs proches et que la conciliation travail-famille est un défi. Ce dernier constat semble d'ailleurs être présent tant chez les hommes que les femmes, ce qui ébranle certaines hypothèses voulant que les parlementaires femmes souffrent davantage de cet aspect que leurs homologues masculins.

Par rapport aux différences, la plupart concèdent que le travail de député est plus ardu lorsque la circonscription est éloignée de la capitale nationale. Le temps passé en déplacement est d'ailleurs un irritant relevé par plusieurs élus. Également, les femmes députées semblent faire face à des obligations financières auxquelles les hommes ne sont pas confrontés. Pour les parlementaires ayant une jeune famille, certaines dépenses peuvent également s'ajouter afin de « compenser » leur absence, par exemple du soutien scolaire privé pour leurs enfants.

En ce qui a trait au salaire, l'impact est difficile à cerner pour les plus jeunes députés, tandis qu'il semble clairement négatif dans le cas des députés plus matures. Toutefois, lorsque le temps requis au travail de député est considéré, l'effet financier net tend à être négatif pour la plupart des élus. Enfin, les implications professionnelles sont généralement neutres pour les députés en fin de carrière, alors qu'elles sont généralement incertaines pour les plus jeunes. Ces derniers tendent à être plus conscients de l'« étiquette » et de la précarité d'emploi, bien qu'aucun d'entre eux ne dise avoir réellement considéré ces aspects avant de s'engager en politique.

Pour ce qui est de la liberté d'expression, il y a un consensus pour dire que la ligne de parti n'est pas néfaste en soi, car suffisamment de moyens permettent de partager ses opinions. Plusieurs soulignent d'ailleurs que la discipline de parti est essentielle au travail politique, peut-être même à tout travail de groupe. La liberté d'expression dans la vie courante ne semble pas contrainte, bien que les propos de certains députés poussent à croire qu'elle puisse être influencée ou orientée par le travail politique. Les députés ayant été élus, une légitimité leur a été concédée par la population et ils devraient donc disposer d'une certaine marge de manœuvre pour faire valoir leur opinion personnelle. D'un autre côté, ils sont censés représenter leurs électeurs, parfois même si l'opinion de ceux-ci va à l'encontre des convictions du député. À cela s'ajoutent les positions prises par le parti lors des caucus ou des congrès. Le député n'est alors pas seulement pris « entre l'arbre et l'écorce », mais entre ses électeurs, son parti et sa propre conscience.

Un point à prendre en considération est la volonté généralisée, chez les députés rencontrés de moins de cinquante ans, à occuper un autre emploi après la politique. Cette ouverture à la mobilité, de plus en plus répandue chez les jeunes générations de travailleurs, soulève certaines préoccupations par rapport à la stabilité de nos institutions démocratiques. Chaque nouvel élu mettant plusieurs mois avant de s'approprier la machine politique, on peut légitimement

se questionner sur l'efficacité du travail parlementaire. Les fonctionnaires sont d'ailleurs là pour préserver la pérennité de nos institutions, mais il importe de garder un œil sur ce phénomène afin de peut-être revoir le fonctionnement ou la formation des députés à l'Assemblée nationale.

LES IMPLICATIONS « DU CŒUR »

Parmi tous les sacrifices possiblement rattachés à la vie politique, ceux liés à la vie personnelle sont certainement les plus délicats. Des sacrifices abordés dans la littérature, celui de la vie familiale se classe premier, loin devant les sacrifices physiologiques, psychologiques et professionnels (Docherty 2001). Les déplacements en circonscription ou vers la capitale nationale, les longues heures de travail et l'obligation implicite de devoir participer à nombre d'évènements communautaires imposent un stress considérable sur la vie personnelle du député. Celui-ci est d'autant plus grand lorsque l' élu a des enfants en bas âge. Certains conseillent carrément d'attendre que les enfants soient élevés avant de faire le saut en politique, au risque de regretter toute sa vie le peu de temps passé auprès d'eux (Docherty 2001).

La vie publique

Lorsque qu'un individu est élu par la population, que ce soit au niveau municipal, provincial, scolaire ou national, une certaine part de sa vie devient inévitablement publique. Évidemment, les degrés varient fortement selon le palier où il est élu, mais c'est une réalité qui demeure, car, étant choisi par le peuple, il est forcé de s'exposer un minimum. Bien souvent, cette exposition publique va plus loin que la simple période électorale et perdure durant tout le mandat, par le biais des médias et des activités auxquelles il participe.

L'objectif de cette section est d'explorer les implications pour les députés et leurs proches de leur entrée dans une vie publique. Pour certains, cette exposition est une seconde nature, un phénomène souhaitable et dans lequel ils sont confortables. Cela permet d'avoir une tribune et de se faire entendre auprès d'institutions ou de la population. Pour d'autres, il s'agit d'un véritable défi de tous les jours. Dans tous les cas, il faut aussi prendre en considération ceux qui subissent les effets collatéraux de l'engagement public. La famille, les amis, les partenaires d'affaires peuvent devenir l'objet de l'attention médiatique à cause de – ou grâce à – cet engagement. Ce qui est particulier, c'est que l'on ne retrouve pas un tel phénomène dans la majorité des métiers ni de manière aussi étendue et systématique.

Pour M. Bourgeois, il est certain que cette exposition médiatique requiert un devoir de précaution constant. Bien qu'il dise ne pas avoir changé ses habitudes, il reconnaît qu'il garde « toujours en arrière un petit élément » de préoccupation par rapport au traitement médiatique. Il est d'ailleurs déçu que les nouveaux élus ne reçoivent pas un minimum de formation en ce qui a trait aux us et coutumes du traitement journalistique en politique. Ses filles sont souvent inquiètes pour lui lorsqu'il apparaît dans les nouvelles. « Les élus se développent une sorte de carapace, mais les proches ne veulent pas que la personne qu'ils connaissent soit attaquée », ajoute le député d'Abitibi-Est.

Dans le cas de Benoit Charette, ses enfants ont toujours été en contact avec son engagement politique et n'en subissent donc peu d'effets néfastes. « À la dernière campagne électorale, les petits étaient partis malgré mes consignes avec des dépliants et distribuaient cela à leurs amis », mentionne en riant le député de Deux-Montagnes, ajoutant qu'il a fallu rectifier certaines choses avec ses enfants. L'impact majeur pour lui est plutôt la perte de vie privée : « Je ne suis pas sauvage, mais il n'y a pas de frontière entre le travail et aller acheter une pinte de lait. C'est la partie avec laquelle je m'habitue le moins. » Il relate aussi qu'au moment de rejoindre un nouveau parti politique, il a été victime de

menaces de mort et de vandalisme à son bureau de comté : « Cela a été un défi qui a drainé beaucoup d'énergie. » Apparaissant rarement dans les médias nationaux, il mentionne ne pas souffrir du traitement médiatique et est très heureux de cette situation, préférant demeurer « *low profile* ».

Françoise David dit aussi souffrir quelque peu de la perte de vie privée : « Je n'ai plus de vie privée, sauf quand je suis à la maison chez moi. » « En général c'est le *fun*, c'est nourrissant », ajoute-t-elle, « maintenant, est-ce qu'il y a des moments où c'est un petit peu achalant ? Oui. » Elle souligne que les gens sont la grande majorité du temps très respectueux, mais il ne s'écoule pas une journée sans qu'elle soit abordée par quelqu'un. Sur le plan familial, son conjoint s'est assez bien adapté à ce nouveau mode de vie et il demeure possible pour eux de se retrouver lorsqu'ils sont à la maison. Cela dit, lorsqu'elle désire voir son fils, la députée de Gouin reconnaît qu'elle doit faire plus d'efforts pour trouver un endroit où ils ne seront pas dérangés : « Il faut y penser. C'est ça qui a changé, il faut y penser. »

Pour d'autres députés, la vie publique ne pose pas de problème, pourvu que le tout se fasse respectueusement. Ayant travaillé longtemps dans le domaine des communications, Claire Samson dit bien connaître les motivations des journalistes et ne pas se sentir prise ou menacée lorsqu'elle traite avec eux. « Je n'ai aucun problème quand on critique un député ou un ministre, pourvu que ce soit sur les idées », mentionne le député de Sainte-Rose. Ghislain Bolduc et Martine Ouellet partagent aussi ce point de vue, cette dernière ajoutant que le traitement journalistique est tout de même différent de lorsqu'elle était porte-parole d'organismes de défense des droits.

« C'est sûr que ça nous expose », remarque Amir Khadir, qui se dit néanmoins favorable à cette exposition étant donné qu'il souhaitait accroître sa présence sur la scène publique. « Ça m'oblige à respecter les codes de bienséance publique [...] quand je parle au téléphone, je ne me permets pas

n'importe quelle blague. À un moment c'est pris hors contexte et puis bon... Il faut juste faire un peu plus attention. » Le député de Mercier concède toutefois que sa présence publique peut accroître la pression médiatique sur son entourage, notamment lorsque sa fille a fait face à des accusations lors de la crise étudiante de 2012. Accusations dont elle a été absoute depuis (Saint-Arnaud 2015).

Pour Chantal Soucy, la vie publique est quelque chose d'inévitable en politique et il faut savoir l'accepter : « Il faut être conscient que les gestes que tu peux poser peuvent nuire à ton parti ou à la profession de politicien. » Ses enfants vivent bien avec sa présence dans les médias, bien que sa fille ne soit pas intéressée à l'accompagner à des activités médiatiques. Les enfants de Karine Vallières ne souffrent pas non plus de son engagement, bien que certaines situations puissent être délicates, par exemple lorsqu'il y a du piquetage devant leur école. « Ça amène les enfants à avoir beaucoup de caractère [...] à devenir plus grands, plus vite... » Ses enfants sont également conscients des avantages, comme de pouvoir visiter le Québec par l'entremise des activités auxquelles leur mère doit assister dans le cadre de ses fonctions. Au-delà de cela, la députée de Richmond ne rencontre pas de difficultés liées à sa vie publique : « Je suis [une personnalité] publique, mais non connue. » Elle remarque d'ailleurs qu'elle souffrait davantage de cela lorsqu'elle était fille de député que depuis qu'elle est elle-même députée.

La famille

De toutes les implications entourant une carrière en politique, celles touchant à la vie familiale revêtent sans aucun doute une place très importante. Au-delà des considérations financières, les politiciens qui quittent la vie politique le font généralement pour des raisons familiales, et ce, tant chez les hommes que les femmes (Thomas 2002). À la lumière des sections couvertes

précédemment, on peut avancer que le manque de temps dû au rythme de vie effréné des députés est fort probablement une cause des difficultés familiales. Celles-ci se rapportent autant aux enfants, qu'aux relations amoureuses et à la famille plus éloignée. Le documentaire *La politique n'est pas un jeu d'enfants*, produit par Télé-Québec en 2014, expose d'ailleurs très bien le genre de défis que peut poser une carrière en politique pour la famille d'un élu : intimidation des enfants à l'école, attaques médiatiques, absence d'un parent, etc.

Parmi les députés rencontrés, Claire Samson, Jean Habel, Françoise David et Amir Khadir sont ceux faisant le bilan le plus positif des impacts de leur engagement politique sur leur vie familiale. « Mon épouse et moi, toute la famille, on était très impliqués politiquement », explique le député de Mercier, qui reconnaît tout de même que l'engagement laisse beaucoup moins de temps pour la famille. « Il y a toujours un ajustement du fait qu'on est partis trois jours par semaine, mais c'est une période de transition », ajoute le député de Sainte-Rose. Il souligne toutefois que les impacts peuvent varier grandement selon les députés, par exemple si l'on a des enfants ou si notre comté se situe à proximité du parlement : « Il est important de planifier des moments, de privilégier [...] sinon on se fait aspirer. » Habitué à une vie indépendante, la députée de Gouin et son conjoint ne souffrent pas du tout de sa carrière en politique. Certains ajustements ont été nécessaires, par exemple le fait que son conjoint s'occupe désormais en grande partie des repas. Elle déplore cependant le peu de temps disponible pour ses petits-enfants.

Martine Ouellet abonde dans le même sens par rapport aux enfants, ajoutant que les horaires n'ont tout simplement « pas d'allure » et qu'elle n'a pas d'autre choix que de consacrer le moindre temps libre à sa famille. Par rapport au couple, Guy Bourgeois admet que l'engagement est plus grand que ce que sa conjointe et lui avaient imaginé. Ils ont d'ailleurs décidé de ne plus prendre de vacances au Québec, car leurs expériences passées leur ont appris qu'il est impossible de se déconnecter complètement du travail lorsqu'ils restent sur le

territoire. S'estimant chanceux que ses enfants soient grands, le député d'Abitibi-Est comprend ceux qui ont de jeunes enfants de délaissier la politique.

Le manque de temps affecte non seulement la présence de Chantal Soucy auprès de ses enfants, mais aussi sa disponibilité pour une vie amoureuse : « Ça adonne bien parce que je n'étais pas en couple quand j'ai fait le saut en politique [...] mais est-ce que ça a des répercussions sur le fait que j'ai moins de temps à consacrer à ça ? Définitivement. »

Dans le cas de Ghislain Bolduc, sa conjointe a dû arrêter de travailler, car « ils ne se voyaient jamais ». Il admet d'ailleurs que cela est une conséquence découlant directement de sa carrière politique : « Elle a toujours travaillé, donc ce ne fut pas facile... » Encore aujourd'hui, il regrette de devoir bien souvent quitter la maison avant que sa conjointe soit levée et rentrer à la maison après qu'elle se soit couchée.

Pour Benoit Charette, les lendemains de sa seconde élection ont mis sa famille à dure épreuve, allant jusqu'à menacer sérieusement son couple : « J'avais plus d'expérience et donc plus de responsabilités, [...] mais nous avons réussi à traverser la tempête. » Aux jeunes élus, particulièrement ceux désirant avoir des enfants pendant leur mandat, il recommande une certaine prudence : « Ça se fait, mais prenez les bonnes décisions pour ne pas vous faire avaler. » « C'est conciliable, mais ça prend quelqu'un de très ouvert et indépendant », ajoute Karine Vallières. Affirmant elle aussi manquer de temps pour ses enfants dû à ses présences à Québec, elle reconnaît que sa séparation d'avec son ancien conjoint est liée à son engagement en politique. « Nos activités de couples n'étaient que des activités de comté », ajoute-t-elle.

Les amitiés

Aspect parfois négligé lorsque le travail de député est étudié, l'impact sur les relations d'amitié ne peut être ignoré. D'un côté, ce métier permet de rencontrer un nombre impressionnant de personnes lors de tournées en circonscription, de consultations publiques ou encore de missions à l'étranger. Ces occasions sont autant d'opportunités pour les parlementaires d'étendre leur réseau de contacts et de tisser de nouvelles amitiés. D'un autre côté, les positions publiques que doivent prendre les élus et leur rôle de décideur peuvent créer des tensions entre ceux-ci et leurs cercles d'amis. Le manque de temps peut également nuire grandement à l'entretien des relations d'amitié, mettant parfois un terme à certaines d'entre elles.

Heureusement, plusieurs députés rencontrés disent ne pas avoir subi d'effets négatifs sur leurs amitiés à la suite de leur engagement en politique. Pour Guy Bourgeois, Ghislain Bolduc, Jean Habel et Claire Samson, leur travail politique peut mener à de bonnes discussions avec leurs proches, mais le tout se termine toujours sans rancœur. « J'ai des amis plus politisés, ça donne lieu à des échanges, mais ça ne m'a jamais mise dans une situation difficile ou en contradiction avec mes idées », explique Mme Samson avant d'ajouter qu'elle ne s'est pas fait de nouveaux amis non plus parce qu'elle est députée. M. Bourgeois souligne qu'il est toujours possible de s'entendre avec son entourage lorsque l'on discute respectueusement, bien que certains enjeux puissent être délicats à aborder avec les électeurs.

« Notre horaire fait en sorte qu'on est beaucoup moins libres », explique Chantal Soucy, déplorant ne pas se rappeler de la dernière fois où elle est allée au restaurant avec des amis en dehors du monde politique. Elle n'a toutefois pas souffert de tensions avec son entourage, la plupart de ses relations étant suffisamment politisées pour « faire la part des choses ». Martine Ouellet constate également le manque de temps pour entretenir ses amitiés. Son temps

disponible devant entièrement être consacré à sa famille, ses occasions de voir ses amis sont beaucoup moins fréquentes qu'avant son saut en politique.

Ce manque de temps pousse certains élus à faire preuve de créativité pour entretenir leurs amitiés. Françoise David s'informe d'une amie chroniqueuse grâce aux articles qu'elle écrit dans les journaux. Elle rédige aussi régulièrement une liste des personnes dont elle doit prendre des nouvelles et s'applique avec diligence à tous les contacter après la fin d'une période de travaux parlementaires. Karine Vallières, quant à elle, prévoit ses soupers plus d'un mois à l'avance. Lorsqu'elle discute politique avec son entourage, ses échanges se déroulent généralement bien, mais certains froids ou malaises ont pu s'installer au sujet de certains dossiers. La députée de Richmond note également que certaines personnes veulent « soudainement » devenir son ami, ce qui la mène à s'interroger sur leurs motivations, ces personnes désirant peut-être simplement profiter de sa position politique.

« On finit par confondre l'amitié à des relations », ajoute Benoit Charette. Le député de Deux-Montagnes dit lui aussi avoir négligé certaines de ses amitiés, ayant parfois été avalé par de multiples rencontres : « Mes amis je les voyais de moins en moins, pour me rendre compte que tel groupe d'amis [...] ne m'invitait même plus parce que c'était tout le temps " non ". » Il se dit toutefois heureux d'être parvenu à rectifier le tir depuis. Amir Khadir déplore lui aussi le manque de temps pour ses amitiés, allant même jusqu'à qualifier cette situation de « désastre ». Pour ce qui est des tensions liées à son engagement, il dit ne pas en souffrir, mais concède que la situation pourrait changer advenant le cas où il serait au gouvernement : « si l'on décide de redistribuer les salaires des professionnels, c'est sûr que des amis avocats ou médecins vont la trouver moins drôle... »

Discussion

Les témoignages recueillis illustrent bien le large spectre des implications de l'engagement politique sur la vie personnelle des députés, mais celles-ci renvoient dans la majorité des cas à la même source : le manque crucial et systématique de temps. Que ce soit pour la famille, les amis, les enfants ou les amours, le travail de député semble accaparer une telle quantité de temps qu'il est essentiel pour les élus de se fixer des balises afin de ne pas être engloutis par le rythme de la politique. Ce phénomène affecte tant les hommes que les femmes, ce qui est cohérent avec la littérature sur le sujet (Thomas 2002).

Faire le saut en politique signifie certainement une adaptation pour la famille du député, que ce soit par rapport à la répartition des tâches, les activités passées avec les enfants ou la présence médiatique. Ce dernier aspect ne semble pas préoccuper grandement les députés rencontrés, mais le fait d'être régulièrement reconnu et abordé dans la vie courante peut constituer un irritant pour certains. Le couple ou la vie amoureuse semblent également fortement affectés par le manque de temps, certains élus devant carrément tirer un trait sur cet aspect durant leur mandat. On remarque aussi que les députés plus jeunes et qui ont une famille ont traversé des difficultés conjugales particulièrement éprouvantes comparativement aux élus plus âgés.

En ce qui a trait aux amitiés, les tensions découlant de décisions politiques ne semblent pas poser problème, alors qu'encore une fois le manque de temps est ce qui met le plus en péril les relations des députés. Il importe également de souligner le phénomène des « fausses amitiés » lorsque des individus désirent profiter de la position du député ou lorsque ce dernier en vient à confondre son réseau de contacts et son cercle d'amis.

Une étude réalisée en 2002 avançait que les hommes et les femmes ont autant de chance de ressentir des conflits entre la vie publique et la vie privée, mais que les femmes sont plus susceptibles de délaissé la politique en cas de

conflit (Thomas 2002). La première composante de cette conclusion semble explicitement vérifiée par les témoignages recueillis, tandis que la seconde partie requiert une analyse supplémentaire. Bien qu'aucun ancien parlementaire n'ait été rencontré pour la présente étude, un regard sur la situation conjugale des députés rencontrés amène des observations intéressantes. En effet, deux fois plus d'hommes que de femmes étaient en couple parmi les élus interviewés. Si ce phénomène est dû au fait que les femmes délaissent davantage la politique que les hommes en cas de conflits familiaux, résultant ainsi en une présence de députées en couple moindre que les hommes, la seconde conclusion pourrait elle aussi s'avérer exacte. Néanmoins, les données disponibles pour la présente étude ne permettent pas d'aller plus loin dans cette analyse.

CONCLUSION

Cet essai aura permis de lever un voile sur certains aspects méconnus du métier de député à l'Assemblée nationale du Québec. Par les témoignages généreux des parlementaires rencontrés, il est désormais plus aisé de se faire une tête sur ce qu'implique le travail de député aujourd'hui, que l'on soit un homme ou une femme, en début ou en fin de carrière.

Il est encourageant de constater que plusieurs disparités entre les hommes et les femmes relevées dans la littérature semblent moins présentes à l'Assemblée nationale aujourd'hui. Tant les femmes que les hommes sont allés au-devant de la politique et les enjeux familiaux semblent assez homogènes entre les deux sexes. On remarque néanmoins une possible pression financière supplémentaire chez les femmes députées de même qu'une possible tendance à délaisser la politique pour des raisons familiales plus prononcée que chez les hommes. Ce dernier aspect dépasse toutefois le cadre de cette analyse et nécessitera une attention particulière dans le futur.

Également, ces témoignages exposent des disparités entre les députés faisant le saut en politique jeunes et ceux qui le font plus tard dans leur vie. Ces derniers semblent expérimenter moins d'inconvénients liés à leur vie familiale, mais de plus grands sacrifices sur le plan financier. Le bilan financier des plus jeunes députés est difficile à évaluer, car il dépend du nombre d'heures travaillées et des augmentations salariales qui auraient été disponibles au privé.

Certains aspects font aussi consensus, notamment l'importance et la pertinence de la ligne de parti, ainsi que le manque crucial de temps. Ce dernier aspect semble d'ailleurs être la source de la vaste majorité des difficultés rencontrées par les députés dans leur emploi. Les horaires changeants, les déplacements, les activités de comté et les travaux parlementaires imposent un stress considérable sur la famille d'un élu, mais aussi sur ses liens d'amitié. Bien

que certaines avancées aient été faites pour améliorer la conciliation travail-famille au Parlement, force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à faire⁶. Cet enjeu est crucial pour nos institutions démocratiques si l'on aspire à y attirer les meilleurs éléments de la société, et ce, indépendamment de leurs caractéristiques socioéconomiques.

Malgré tout, il est légitime de croire que les individus faisant le saut en politique correspondent probablement à un profil de travailleur qui aurait eu tendance à occuper un emploi très exigeant même s'il n'était pas devenu député. Cette hypothèse est toutefois affaiblie par le fait que nombre de députés ont rapporté avoir subi une baisse de qualité de vie par rapport à leur emploi précédent, illustrant l'exigence supplémentaire du travail de député.

Ces constats amènent à se questionner sur la réputation des politiciens véhiculée dans la population. Comme le fait remarquer Ghislain Bolduc, « il existe une dichotomie entre la perception du travail de député dans la population et le travail réel ». De surcroît, le rôle central des députés dans l'organisation de la société fait en sorte que les attentes de la population sont élevées, mais la reconnaissance est faible. Ce phénomène peut avoir plusieurs explications, du traitement médiatique à la simple « réputation » des politiciens, en passant par le manque de connaissances sur le travail de député. Si ces deux premières pistes restent à explorer, la présente étude aura permis d'élucider quelque peu les implications du travail de député. Elle gagnerait dans le futur à être étendue à d'anciens parlementaires, de même qu'aux employés politiques qui abattent un travail insoupçonné et qui subissent eux aussi une partie des aléas de la vie politique.

⁶ Par exemple, à moins de séances extraordinaires, les députés ne peuvent plus désormais siéger au-delà de minuit.

BIBLIOGRAPHIE

- Assemblée nationale du Québec. « Privilèges individuels », 29 octobre 2015.
<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/privileges-individuels.html>
(accès le 2 novembre 2015).
- . « Statistiques sur les députés », *Assemblée nationale du Québec*.
<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html> (accès le 2
novembre 2015).
- . « Table ronde : de journaliste à député », *Colloque sur la démocratie, les
députés et les médias*. Québec : Assemblée nationale du Québec, 2011.
105-144.
- Baribeau, Colette, et Chantal Royer. « L'entretien individuel en recherche
qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences
de l'éducation », *Revue des sciences de l'éducation*. 38, n°1 (2012) : 23-
45.
- Bélair-Cirino, Marco. « Parti québécois : Pierre Karl Péladeau quitte la
politique », *Le Devoir*. 2 mai 2016. [http://www.ledevoir.com/politique/
quebec/469734/pkp-doit-faire-une-importante-declaration-vers-14h](http://www.ledevoir.com/politique/quebec/469734/pkp-doit-faire-une-importante-declaration-vers-14h) (accès
le 2 mai 2016).
- Blair, Diane K., et Ann R. Henry. « The Family Factor in State Legislative
Turnover », *Legislative Studies Quarterly*. 6, n°1 (1981) : 55-68.
- Blanc, Martine, et Christine Cuerrier. *Le mentorat en politique auprès des
femmes. Un mode d'accompagnement prometteur*. Montréal : Les éditions
du remue-ménage, 2007.

Bouchard, Lucien, et Pierre Cayouette. *Lettres à un jeune politicien*. Québec : Vlb éditeur, 2012.

Bullit, Stimson. *To be a politician*. Seattle : Willow Press, 1994.

Cameron, Daphné. « Véronique Hivon lance sa campagne à la direction du PQ », *La Presse*. 9 mai 2016. <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201605/09/01-4979659-veronique-hivon-lance-sa-campagne-a-la-direction-du-pq.php> (accès le 9 mai 2016).

Castonguay, Alec. « Le grand bluff de Lucien Bouchard », *L'actualité*, mars 2016 : 26-27.

Docherty, David. « Être ou ne pas être au service du Parlement ? Enquête auprès d'ex-parlementaires canadiens », *Revue parlementaire canadienne*. 24, n°1 (2001).

Docherty, David. « Canada : Political Careers between Executive Hopes and Constituency Work », Dans *The Political Class in Advanced Democracies*, de Jens Borchert et Jürgen Zeiss, 67-83. Oxford : Oxford University Press, 2003.

—. *Mr Smith goes to Ottawa: life in the House of Commons*. Vancouver : UBC Press, 1997.

Gagnon, Jacques. « L'âge moyen des députés élus lors des élections générales du Québec de 1867 à 1998 », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 2000 : 13-16.

—. « La durée de la carrière de député », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 2003 : 13-16.

- Koop, Royce, James Farney, et Alison Loat. « L'équilibre travail-famille : un défi pour les députés canadiens », *Revue parlementaire canadienne*. 36, n°1 (2013) : 37-42.
- Lemieux, Frédéric. « Introduction historique : 20^e législature », *Assemblée nationale du Québec*. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/20-1/introduction-historique.html?retourVersHistoire=oui> (accès le 1^{er} mai 2016).
- L'Heureux-Dubé, Claire. « Dépôt du rapport du Comité consultatif indépendant sur les conditions de travail et le Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale », *Conférence de presse du Comité consultatif indépendant sur les conditions de travail et le Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale*. Québec, 2013.
- Liu, Bangcheng, Kaifeng Yang, et Wei Yu. « Work-Related Stressors and Health-Related Outcomes in Public Service : Examining the Role of Public Service Motivation », *American Review of Public Administration*. 45, n°6 (2014) : 653-674.
- Maillé, Chantal. *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique : Enquête sur l'émergence d'une élite politique féminine au Québec*. Anjou, Québec : Éditions Saint-Martin, 1990.
- O'Donnel, Greg. « Pensions et salaires des députés : une table ronde », *Revue parlementaire canadienne*. 17, n°4 (1994) : 30-35.
- Paikin, Steve. *The dark side : the personal price of political life*. Toronto : Viking Canada, 2003.
- Parent, André-Yanne. *La relève politique québécoise : un portrait des jeunes élus de l'Assemblée nationale*. Québec : André-Yanne Parent, 2012.

- Radio-Canada. « Démission de PKP : l'impossible conciliation travail-famille », *Radio-Canada*. 5 mai 2016. http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=405521 (accès le 13 mai 2016).
- Saint-Arnaud, Pierre. « Absolution conditionnelle pour la fille d'Amir Khadir », *Le Devoir*. 17 février 2015. <http://www.ledouvoir.com/societe/justice/431983/absolution-conditionnelle-pour-yalda-machouf-khadir-fille-du-depute-amir-khadir> (accès le 25 avril 2016).
- Salvet, Jean-Marc. « Salaire des députés et indemnités de départ : Québec passe à l'action », *Le Soleil*. 12 novembre 2015. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201511/11/01-4919807-salaire-des-deputes-et-indemnitees-de-depart-quebec-passe-a-laction.php> (accès le 5 mars 2016).
- Sapiro, Virginia. « Private Costs of Public Commitments or Public Costs of Private Commitments? Family Roles versus Political Ambition », *American Journal of Political Science*. 26, n°2 (1982) : 265-279.
- Savoie-Zajc, Lorraine. « L'entrevue semi-dirigée », Dans *Recherche sociales : De la problématique à la collecte de données*, de Benoît Gauthier, 293-316. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2003.
- Thomas, Sue. « The Personal Is the Political : Antecedents of Gendered Choices of Elected Representatives », *Sex Roles*. 47, n°7 (2002) : 343-353.
- Vigeant, Pierre. « La préparation à la carrière politique ou parlementaire », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 2001 : 3-6.
- Weber, Max. *Le savant et le politique*. Paris : Union générale d'éditions, 1963.

ANNEXE I - Méthodologie

D'abord, il importe de préciser que la littérature concernant les impacts socioéconomiques de l'engagement politique est relativement peu développée et n'offre que très peu d'éléments spécifiques au Québec ou à l'époque contemporaine. Cela dit, il faut mentionner que la méthode utilisée pour cet exercice (entrevues semi-dirigées) a également été préconisée lors de recherches antérieures (Sapiro 1982; Blanc & Cuerrier 2007; Liu, Yang & Yu 2014), ce qui suggère qu'elle est appropriée au sujet étudié. L'entrevue semi-dirigée permettra de recueillir des témoignages riches en détail et est susceptible de favoriser une ouverture plus en profondeur des parlementaires, particulièrement considérant la nature potentiellement délicate et très personnelle du sujet (Savoie-Zajc 2003; Baribeau & Royer 2012).

Le nombre de parlementaires interrogés, de même que les critères de sélection de ceux-ci, ont pour ainsi dire été déterminés de manière parallèle. D'une part, considérant les contraintes temporelles pour réaliser cette étude, ainsi que les obstacles potentiels en vue d'interviewer les députés (refus, manque de disponibilité, etc.), il apparaît évident que le nombre de sujets doit être restreint. D'autre part, comme ce travail se veut représentatif et actuel, un certain nombre de critères doivent être spécifiés pour assurer le respect de ce cadre. Il existe donc un arbitrage constant entre avoir plusieurs critères de sélection – de manière à obtenir une analyse plus fine – et avoir peu de critères – de manière à obtenir un modèle simple et interprétable.

Le premier critère en est un des plus courants, c'est-à-dire le sexe de l'individu. Plusieurs travaux antérieurs ont démontré une asymétrie générale entre les hommes et les femmes. Une étude de 2007 souligne de nombreux obstacles supplémentaires auxquels sont assujetties les femmes en politique, notamment la « culture » de parti et l'engagement dans la vie familiale. (Blanc & Cuerrier 2007) « Elles [les femmes] doivent apprivoiser un milieu et un

environnement qui traditionnellement ont fonctionné sans elles. » (Blanc & Cuerrier 2007) Il apparaît donc inévitable d'inclure ce critère dans la sélection des individus à des fins comparatives.

Comme deuxième critère de sélection, l'âge du parlementaire au moment de faire le saut en politique est utilisé, car il semble plausible que les implications et motivations pour se lancer en politique soient différentes selon là où est rendu l'individu dans son cheminement de vie au moment d'être élu pour la première fois. On pourrait effectivement s'attendre à ce que des députés élus dans la vingtaine expérimentent des contraintes différentes que les députés élus dans la cinquantaine. Il est important de noter que ce critère fait référence à l'âge du député au moment d'être élu pour la première fois au palier provincial, et non au moment de l'étude. Comme cette dernière porte sur les implications de faire le saut en politique, il est essentiel de se référer au moment où l'expérience parlementaire du député commence.

Les intervalles choisis pour ce critère sont au nombre de trois : moins de 39 ans, entre 39 et 59 ans et plus de 59 ans. Ces divisions sont inspirées de celles utilisées pour les statistiques de l'Assemblée nationale et semblent appropriées afin de représenter les différentes phases d'une vie (Assemblée nationale du Québec). Une telle répartition semble également raisonnable du point de vue de l'arbitrage nécessaire entre le niveau de finesse et le degré de complexité du modèle.

Le troisième et dernier critère est celui de l'expérience parlementaire, c'est-à-dire le nombre d'années passées à l'Assemblée nationale du Québec comme député. Cette recherche se voulant le reflet des implications et des motivations actuelles de faire le saut en politique, il est essentiel de restreindre la sélection des participants selon leur expérience parlementaire pour ne pas introduire de biais. En effet, inclure un député cumulant vingt années d'expérience parlementaire serait intéressant pour comparer le passé et le

présent, mais serait incongru pour étudier les implications modernes de la politique. Pour donner un exemple, compte tenu de l'évolution des rôles sexués au sein de la famille, un homme ayant fait le saut en politique dans les années quatre-vingt ne relèvera probablement pas les mêmes problématiques qu'un homme élu dans la dernière décennie.

Ainsi donc, l'expérience parlementaire a été divisée en deux intervalles, soit les députés ayant été élus pour la première fois depuis la 40^e législature (octobre 2012 jusqu'à novembre 2015⁷) et ceux ayant été élus pour la première fois durant la 39^e législature (de janvier 2009 à août 2012). Ces intervalles ont été choisis par souci de cohérence en ne tranchant pas l'échantillon au milieu d'une législature et parce qu'ils représentent environ la même durée en jours de séance l'un que l'autre. L'échantillon ne s'étend pas à des parlementaires ayant été élus pour la première fois avant la 39^e législature par souci (1) de refléter les implications contemporaines de la politique et (2) de ne pas grossir de façon déraisonnable le nombre de participants rencontrés, étant donné le temps disponible restreint.

⁷ Période où la pige des députés a été effectuée.

ANNEXE II - Schéma d'entrevue

Faire le saut en politique

1.1 Pourquoi avez-vous fait le saut en politique ? (*attrait du pouvoir, envie d'agir concrètement, besoin de nouveaux défis, prévu ou non ?, quel a été le cheminement ?, référence à la tranche d'âge*)

- Est-ce que vous avez reçu des appuis ou affronté des obstacles en particulier ?
- Vous sentiez-vous plutôt appuyé par vos proches ou non ?

1.2 Maintenant élu, le métier de politicien est-il plus facile ou plus difficile que ce que vous vous étiez imaginé ? Pourquoi ? (*vision du politique et du politicien, inconnu ou non?*)

Les implications « de la tête »

2.1 Quels sont/seront selon vous les impacts de votre implication en politique sur votre avenir professionnel ? (*avantages/inconvénients, réorientation ou non*)

- Comment voyez-vous votre carrière post-politique ?
- Vous verriez-vous retourner à votre ancien emploi si vous n'étiez plus élu ?
- À quel point la sécurité d'emploi est-elle une implication importante à prendre en considération avant de faire le saut en politique ? (*élections, transition*)

2.2 Le métier de député est reconnu être particulièrement accaparant. Comment vivez-vous avec l'horaire d'un élu ? (*déplacements en comté, changements de dernière minute, etc.*)

- Avez vous remarqué des effets sur votre santé ?

2.3 Du point de vue de votre sécurité financière, quel a été pour vous l'impact de votre saut en politique ? (*effets bénéfiques, neutres ou négatifs ? , inquiétude en cas de défaite ?*)

2.4 En politique, il y a souvent une certaine ligne de parti (solidarité), comment composez-vous avec cela ?

- Dans la vie de tous les jours, avez-vous ressenti une différence par rapport à votre capacité de vous exprimer librement ? (*En famille, entre amis, en public*)

Les implications « du cœur »

3.1 Faire le saut en politique, c'est également s'engager dans une vie publique et médiatisée, pour le meilleur et pour le pire. Comment vivez-vous avec le fait d'avoir une vie publique ? (*exemples d'avantage et d'inconvénient*)

- Comment vivez-vous, s'il y a lieu, avec les attaques personnelles ou les critiques publiques à votre endroit ? (*impacts indirects sur les enfants, la/le conjoint(e)*)
- À l'endroit de vos proches ? (*impacts directs*)

3.2 Maintenant élu, comment se vit la dynamique dans votre vie familiale ?

Voyez-vous des changements ?

- Maintenant élu, comment se vit la dynamique dans votre vie amoureuse ? Voyez-vous des changements ? (*Positifs ou négatifs ?*)

3.3 Au-delà du domaine familial, votre engagement en politique a-t-il eu un impact sur certains de vos liens d'amitié ?

- Est-ce que des positionnements, de votre part ou de votre parti, ont déjà affecté vos relations d'amitié ?

Conclusion

4.1 Quel est selon vous, le plus grand sacrifice que doit faire quelqu'un en se lançant en politique ?

4.2 Quel est selon vous, l'apport le plus grand résultant de votre saut en politique ?